Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

GYMNASE DE BURIER

Le directeur quitte ses fonctions

Le Conseil d'Etat a accepté la démission avec effet immédiat de M. Clive Loertscher, directeur du gymnase de Burier. Un membre du Conseil de direction du gymnase sera désigné à titre intérimaire dans les plus brefs délais afin que l'organisation de l'établissement ne souffre pas de cette décision. Le poste sera remis au concours.

Le Conseil d'Etat a accepté la démission avec effet immédiat de M. Clive Loertscher, directeur du gymnase de Burier. La démission de ce dernier fait suite à l'impossibilité, pour l'intéressé, d'assurer ses fonctions en raison de l'utilisation illicite de moyens de paiements, au préjudice de l'Etat. Ces faits, même s'ils portent sur des montants peu importants, donnent lieu, conformément aux directives établies au sein de la fonction publique, au dépôt d'une plainte pénale.

Le Conseil d'Etat tient à souligner qu'il regrette vivement ces actes émanant d'un directeur dont les compétences professionnelles et les qualités personnelles ont toujours été reconnues et appréciées, de même que son engagement résolu au service de la formation gymnasiale.

Afin de garantir le bon déroulement de la fin de l'année scolaire, un membre du Conseil de direction du gymnase sera désigné en qualité de directeur ad intérim. Le poste sera remis au concours dans les meilleurs délais. Toutes les dispositions sont prises afin que la formation des élèves de l'établissement ne souffre en aucun cas de ce départ.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 mai 2003

DFJ, Philippe Lavanchy, chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, 021/ 316 34 00